

31 référents présents (absence des référents membres du Bureau Directeur qui avait une réunion en même temps)

Le diaporama diffusé et ce compte-rendu seront disponibles sur l'onglet « Mon ANDES » sur le site internet (www.andes.fr)

1. Bilan sur la première édition de la Semaine des référents

Objectif de l'opération : organiser durant une semaine prédefinie au préalable une multitude de réunions d'information sur l'ensemble du territoire. Par ce biais, la volonté est de faire connaitre l'association, de susciter de nouvelles adhésions, et d'identifier les problématiques locales actuelles.

- Nom à modifier pour plus de clarté et de compréhension sur l'opération (confusion sur le sens de l'opération)
- Seulement 5 réunions organisées sur les 11 prévues initialement (moyenne de 9 participants par réunion)
- Besoin d'une plus grande mobilisation en 2019

Echanges sur les réunions d'information (RI) :

M. Frédéric Alliot (Saint-Quentin – 02) : avec M. Jean-Pierre Ducloux (Château-Thierry – 02), objectif fixé de 7 RI en 3 ans pour cibler toutes les villes du département en plusieurs fois. Le déroulé type d'une réunion consiste en :

- La visite d'un équipement sportif de la ville hôte,
- Présentation de l'ANDES en Mairie,
- Echanges sur des problématiques d'actualités
- Pot de l'amitié

Par ailleurs, M. Frédéric Alliot rencontre divers interlocuteurs (Mouvement sportif, OMS, etc...) pour échanger sur les missions de l'ANDES et développer une collaboration entre tous les acteurs du sport sur le territoire.

M. Yves Mosser (Rezé – 44) : les RI sont régulières dans le département et concentrent une vingtaine d'élus environ. Cela s'explique par une caractéristique du territoire favorable : il y a beaucoup de sport dans la Métropole de Nantes et alentours. De plus, M. Yves Mosser partage la décision de se déplacer dans différentes villes pour l'organisation des RI. Aussi, en fin de réunion, il sollicite les élus pour ajuster le calendrier et mobiliser un nouvel élu participant. Enfin, il prépare le contenu des sujets abordés en collaboration avec la DDJSCS qui dispose d'éléments ressources nombreux.

M. Brice Ravier (Amboise – 37) : il est important de « bannir la chaise vide » et de répondre aux sollicitations, d'être présents dans les réunions de travail qui s'organisent, et d'échanger sur les actions de l'ANDES auprès de divers acteurs. Il est nécessaire d'être proactif, de développer son réseau et d'alimenter les institutions avec les informations de l'ANDES, souvent plus réactives, afin de valoriser le réseau, le rôle du référent, et de montrer qu'il est important de compter sur cette association.

Les référents de la Région Centre-Val-de-Loire participe à la Conférence Régionale du Sport en cours, ce qui constitue une véritable opportunité de promotion de l'activité de l'ANDES. Enfin, il est primordial d'amener des solutions (*ne pas hésiter à contacter l'ANDES si besoin, ndlr*), d'évoquer les échanges entre élus qui représentent une réelle force de travail.

M. Patrick Martin (Tremblay-en-France – 93) : il y a une volonté d'organiser une RI dans la Seine-Saint-Denis, mais les caractéristiques du territoire induits par la loi Notre rendent difficiles les tentatives de rapprochement. En effet, plusieurs territoires définis composent le 93, avec leurs réunions propres, et il est difficile de rencontrer les élus des autres territoires.

De plus, il serait intéressant de savoir quelles sont les communes adhérentes individuellement et celles qui sont adhérentes par le biais d'un EPCI.

Par ailleurs, le CDOS 93 a mis au point une charte qui a été signée par les collectivités et territoires concernés. D'où, les projets communs issus de cette collaboration mobilisent plusieurs acteurs favorisant ainsi les relations et l'identification en qualité de référent (exemple de l'opération « Je nage donc je suis »). A ce titre, les référents 93 sont fréquemment invités aux AG du CDOS.

Il existe également un réseau des directeurs des sports qui facilite les échanges entre collectivités.

Pour conclure, il rappelle la nécessité de bien identifier les problématiques de terrains afin de les traiter lors des RI et ainsi répondre à des besoins locaux exprimés.

M. François Héduin (CC du Sud-Vendée-Littoral – 85) : les RI sont-elles strictement réservées aux adhérents de l'ANDES ?

Lewis Calmettes (ANDES) : non, elles sont naturellement ouvertes à tous.

Mme Sylvie Rozette (Limoges – 87) : la forte plus-value de ces RI repose dans les échanges d'information. En effet, toutes les communes ne disposent pas de services des sports, et d'appuis juridique, technique, réglementaire...

M. Noël Boursin (Melun – 77) : il est primordial de convaincre les EPCI d'adhérer afin de cibler ainsi davantage de communes, et d'amener des politiques structurantes. La plupart des équipes communautaires sont composées d'élus des villes centres.

M. Marcel Sigiscar (Pointe-à-Pitre – 971) : prudence, le transfert vers les intercommunalités amène parfois une perte de proximité avec les usagers.

Lewis Calmettes (ANDES) : pour conclure, et dans l'objectif d'organiser des RI qualitatives, voici quelques préconisations soulevées par les référents départementaux présents :

- ✓ Accueillir une RI dans une ville différente à chaque fois (calendrier établit en réunion, sollicitations directes, villes adhérentes ou non-adhérentes)
- ✓ Prévoir un temps (au début ou à la fin de la réunion) pour la visite d'un équipement sportif de manière à valoriser la politique sportive de la collectivité hôte
- ✓ Préparer un ordre du jour de qualité, avec des thématiques locales si identifiées au préalable → ne pas hésiter à contacter l'ANDES pour travailler les thématiques choisies, ou collaborer avec d'autres institutions telles que la DDJSCS)
- ✓ Envisager de convier les participants à une manifestation sportive locale
- ✓ Penser au pot de l'amitié en fin de réunion pour apporter de la convivialité

Les référents seront sollicités à l'automne afin de préparer l'édition 2019 de cette opération.

2. Proposition d'action : « L'ANDES vient chez vous »

Objectifs :

- Réaliser 2 entretiens par an avec un élu adhérent ou non de son département
- Susciter de nouvelles adhésions
- Favoriser l'identification et la proximité entre le référent et les élus du département
- Avoir plus de participants dans les RI

Le sentiment général des référents présents : favorable à l'opération, nécessité d'être accompagné par l'ANDES pour la mise en place.

M. Jean-Paul Grandière (ancien élu en charge des sports et référent ANDES) : propose aux référents de se rapprocher de l'association des maires de France de leur département afin de porter la voix directement auprès des maires, premiers décideurs de la commune.

M. Noël Boursin (Melun – 77) : rejoint l'idée de convaincre les maires, de cibler les preneurs de décisions. En effet, les maires convaincus pourront plus facilement relayer les informations auprès de leur adjoint aux sports.

M. Brice Ravier (Amboise – 37) : insiste sur le fait d'agir, de convaincre, de porter la voix de l'ANDES par le haut (les maires), et par le bas (les adjoints). Il ne faut pas se limiter pour montrer que nous sommes actifs et dynamiques.

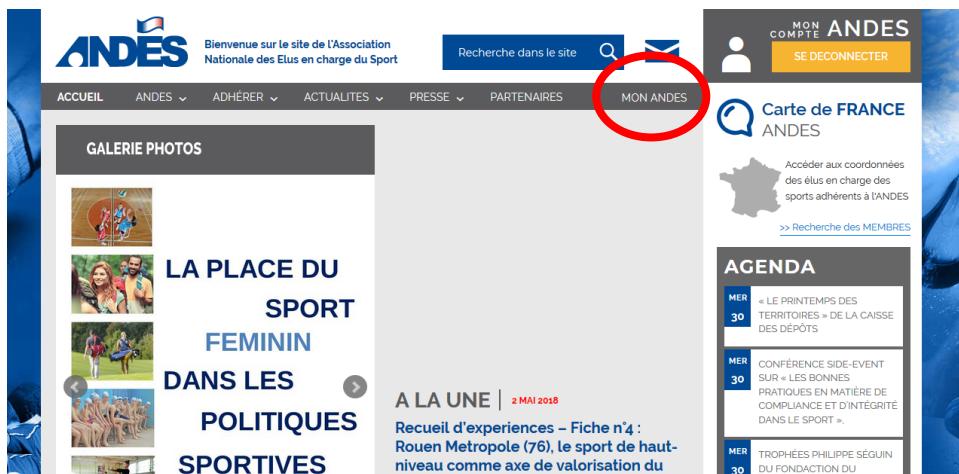
M. Alexandre Bermand (Tarascon sur Ariège – 09) : rappelle que les collectivités locales disposent de Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) au sein duquel nous pouvons trouver un volet sur les équipements sportifs structurants. Il invite les référents qui n'en sont pas informés à s'y intéresser.

Mme Myriam Fontaine (Sathonay-Camp – 69) : avec son homologue référent sur le département, M. Pierre Dussurgey (Vaulx-en-Velin – 69), ils ont établi conjointement comme stratégie de renconter dans un premier temps la Métropole de Lyon, puis de découper leur territoire pour aller à la rencontre des élus dans cet esprit de proximité. Elle rappelle que le budget sport de la Métropole de Lyon est « dérisoire » et qu'il y a un fort besoin pour les collectivités alentours d'être accompagnées et conseillées.

M. Patrick Martin (Tremblay-en-France – 93) : précise que la signature email estampillée « référent départemental ANDES » est un bon outil de communication et permet d'être repéré par divers interlocuteurs.

3. Pour information

Sur l'onglet « Mon ANDES » sur le site internet (www.andes.fr, besoin d'être connecté), espace ressource strictement réservé aux référents départementaux, vous trouverez de nombreux contenus destinés à vous accompagner dans votre rôle et vos missions de représentants de l'association.



Ainsi, différentes rubriques sont consultables et permettent ainsi de limiter les envois emails parfois trop nombreux.

Actualités

- PP gouvernance -comité de pilotage - 22 nov
- 190323 : support séminaire Gouvernance du sport
- Synthèse des travaux du 030413 - Ministère
- Fête du sport 2018
- Présentation de l'activité Service Equipement de la FRT - ANDES
- Liait CDC
- CR RNR 2017
- Liste des villes labellisées VAS - édition 2017
- Bilan des référents 2017
- Note Semaine Référents

Adhésion

Voici l'ensemble des documents nécessaires à une nouvelle adhésion ou un renouvellement.

- Mise à jour des coordonnées des communes
- 2018 Modalités d'adhésion
- 2018 Projet délibération

Documents Ressources

Documents utiles à la mission de référent

- 2018 - Chartre et rôle des référents départementaux
- Cahier des charges des réunions d'information
- carte référents départementaux
- carte des villes adhérentes
- Procédure signature email 2018
- Auvergne-Rhône-Alpes
- Bourgogne-Franche-Comté
- Bretagne
- Centre-Val-de-Loire
- Corse
- Grand-Est

a. Les éléments de langage

Dans une volonté de vous accompagner et de vous apporter les outils nécessaires à la réalisation de vos missions de référents, nous avons rédigé des éléments de langage sur :

- Les principales missions de l'ANDES
- L'esprit de l'association
- Les éléments de contexte
- Les documents ressources à votre disposition
- Les résultats de l'ANDES obtenus grâce à l'implication de tous
- Les services proposés
- La position de l'ANDES sur des sujets d'actualité (JOP Paris 2024, contraintes budgétaires, Sport Santé, terrains synthétiques, emplois aidés)

Nous vous encourageons vivement à les consulter sur le site internet, onglet « Mon ANDES ».

b. La gouvernance du sport

Pour votre information, et rappeler la place de l'ANDES dans cette réflexion :

- ANDES présente dans tous les séminaires de travail, mais absente du COPIL sur la gouvernance → période charnière où il est besoin de rappeler que l'ANDES est active, dynamique, porte-parole des élus locaux et des territoires → besoin d'une activité plus forte des référents sur le terrain
- L'ANDES devrait avoir une place dans la nouvelle structure de gouvernance
- L'ANDES a rédigé une contribution sur ce sujet qui a été donné à la Ministre (et que vous retrouverez sur l'espace dédié sur le site internet).

4. Intervention de M. Jean-Paul Grandière, Conseiller sport à la Fédération des Clubs de la Défense (partenaire de l'ANDES)

M. Jean-Paul Grandière a présenté les actions menées par la Fédération des Clubs de la Défense, ouvertes aux militaires, mais également aux civils, et invite les collectivités à prendre part à ces manifestations.

Vous trouverez le support de présentation sur l'espace dédié sur le site internet, mais vous pouvez également le contacter :

@ : jpgrandiere@orange.fr

① : 06 88 62 25 44

Merci aux référents présents et excusés pour leur implication et leur investissement au service du développement de notre association.